

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00673 Numéro SIREN : 451 488 860 Nom ou dénomination : A.C.E.T. PROTECTION

Ce dépôt a été enregistré le 10/10/2023 sous le numéro de dépôt 91856

SOCIETE	SARL A.C.E.T. PROTECTION
ADRESSE :	28 rue Paul Barniel à 75015 PARIS
ACTIVITE :	TRAVAUX D'INSTALLATION ELECTRIQUE

ANNEXE

Total du bilan avant
Répartition € : 214 536€

Exercice clos le : 31 12 2022
Durée : 12 MOIS

RESULTAT DE L'EXERCICE
BENEFICE 1 560 €

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 31 12 2022 par les dirigeants de l'entreprise.

I REGLES ET METHODES COMPTABLES.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue.
- stocks : ils sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif. Les produits fabriqués sont valorisés au coût de la sous-activité.

II ENGAGEMENTS FINANCIERS & AUTRES INFORMATIONS.

Engagements donnés : NEANT
Dettes garanties par des sûretés réelles : NEANT
Autres informations significatives : NEANT

Greffier du tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :

07 NOV. 2023

Sous le N° : **3 1836**

COPIE CERTIFIEE CONFORME A L'ORIGINAL

AR
EAR
AR

EXERCICE CLOS LE : 31 12 2022

Durée : 12 mois

III NOTES SUR LE BILAN ACTIF.

Frais d'établissement € : néant

Fonds commercial € : néant

ACTIF IMOBILISE :

Les mouvements de l'exercice sont les suivants :

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions	A la clôture
Immobilisations Incorporelles	243	0	0	243
Immobilisations Corporelles	13453	23690	0	37143
Immobilisations Financières	2014	0	0	2014
TOTAL	15710	23690	0	39400

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions	A la clôture
Immobilisations Incorporelles	243	0	0	243
Immobilisations Corporelles	13452	3683	0	17135
Titres Equivalences	0	0	0	0
Autres Immobilisations financières	0	0	0	0
TOTAL	13696	3683	0	17379

CREANCES REPRESENTEES PAR DES EFFETS DE COMMERCE FRs : NEANT

ETAT DES CREANCES :	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Actif Immobilisé	22020		22020
Actif Circulant	192516	192516	
Charges d'Avance			
Autres Créances			
TOTAL	214536	192516	22020

PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES DU BILAN € : NEANT

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE € : NEANT

CHARGES A REPARTIR € : NEANT

ART EAB

ARP

EXERCICE CLOS LE :

31 12 2022

Durée : 12 mois

IV NOTES SUR LE BILAN PASSIF

CAPITAL SOCIAL :

Actions ou parts sociales

Le Capital Social au 31 12 2022 est de 100 parts de 200 €.

V NOTES SUR LE BILAN PASSIF

PROVISIONS	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour Risques et Charges				
Provisions pour Dépréciation				
TOTAL				

TABLEAU NEANT

ETAT DES DETTES

Etablissements de Crédit	36 043
Avances et acomptes reçus	9866
Fournisseurs	40129
Autres Dettes	57699
Produits Constatés d'Avance	
TOTAL	143737

DETTES REPRESENTÉES PAR DES EFFETS DE COMMERCE € : NEANT
CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES DU BILAN € : NEANT
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE € : NEANT

ARL EAR

ARP

SOCIETE : SARL A.C.E.T. PROTECTION

**LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
AU 31 12 2022**

En application de l'article 24-alinéa 11 du 29.11.1983 :

NEANT

COPIE CERTIFIEE CONFORME A L'ORIGINAL

ARN EAR

ARP

COPIE CERTIFIEE CONFORME A L'ORIGINAL

SARL A.C.E.T. PROTECTION
Société à Responsabilité Limitée
Au Capital de 20.000 €
Siège social : 28 rue Paul Barruel -75015 PARIS

R.C.S. PARIS B 451 488 860

RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE SUR LES OPERATIONS VISEES
PAR L'ARTICLE 50 DE LA LOI DU 24 JUILLET 1966

EXERCICE CLOS LE 31 12 2022

Chers associés,

En application des dispositions de l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'une convention visée audit article, est intervenue au titre de l'exercice clos le 31 12 2022, à savoir la prise en compte des frais d'occupation de l'espace personnel du gérant à des fins professionnelles, soit pour le présent exercice, la somme de 4650 €.

Nous vous demandons d'en prendre acte.

LA GERANCE

A.C.E.T. Protection
28, rue Paul Barruel 75015 Paris
Tél. : 01 58 45 22 48
SIRET : 451 488 860 00011

ARM EAR

ARR

COPIE CERTIFIEE CONFORME A L'ORIGINAL

SARL A.C.E.T. PROTECTION
Société à Responsabilité Limitée
Au Capital de 20.000 €
Siège social : 28 rue Paul Barruel - 75015 PARIS

R.C.S. PARIS B 451 488 860

RAPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 12 2022.

Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 12 2022, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

Situation et activité de la société au cours de l'exercice.

La situation et l'activité de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans les tableaux ci-dessous, qui résument le bilan et le compte de résultat.

ART EAR

A R P

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise A.C.E.T. PROTECTION

Néant ☐ *

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le

3 1 1 2 1 2 0 2 2

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210	1 000	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
		Services*		217		218	188 316
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires produits finis et en cours de production)				222	23 847	
	Production immobilisée*				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230	65	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	213 228
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stock (marchandises)*				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : 1 320 - mobilier : - immobilier :)				242	120 158	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)		243	667	244	1 645	
	Rémunérations du personnel*				250	56 240	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	25 438	
	Dotations aux amortissements*				254	3 683	
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* ; dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259		262	1	
Total des charges d'exploitation (II)						264	207 166
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	6 062
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294	3 457
Produits exceptionnels (IV)						290	104
Charges exceptionnelles (VI)		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300	875
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348			
Impôts sur les bénéfices* (VII)						306	275
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)						310	1 560
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	1 560	314	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	275		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU-TE (44 octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44 sexies A)	989			
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quinquies)	138			
	Basins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Investissements outre-mer	344			
	ZFANG (44 quaterdecies)	345					
	Basins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
	Créanc report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655		350	
	Dont divers		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648			
	Déduction except simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649					
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col.1	352	1 835	354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		Déficit col.2	356				
Déficits antérieurs reportables : *					360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col.1	370	1 835	372		

SARL A.C.E.T. PROTECTION
Société à Responsabilité Limitée
Au Capital de 20.000 €
Siège social : 28 rue Paul Barruel -75015 PARIS

R.C.S. PARIS B 451 488 860

Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Peu satisfaits des résultats de l'exercice écoulé, nous allons porter tous nos efforts au développement de notre chiffre d'affaires, tout en restant très attachés au maintien à un juste niveau des frais fixes de structure et en surveillant au mieux le suivi des règlements.

Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Rien de particulier ne nous semble devoir être signalé sur ce plan.

Activité de la société en matière de recherche et de développement.

L'objet même de notre société fait que nous n'avons rien à signaler à ce titre.

Proposition d'affectation du résultat.

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 1560 €.

Nous vous proposons l'affectation de ce résultat de la manière suivante :

- REPORT A NOUVEAU pour 1560 €.

Rappel des dividendes antérieurement distribués.

Conformément aux dispositions de l'article 223 du code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

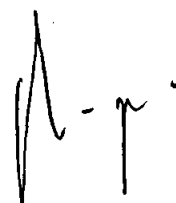
Rémunération de la gérance.

Vous pourrez constater que Monsieur RODRIGUES Michel, gérant, a perçu une rémunération de 56 240 € en rapport avec son mandat, au titre de l'exercice écoulé hormis le remboursement de ses frais.

Conclusion.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément, et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

LA GERANCE



ARR EAR ARP

COPIE CERTIFIEE CONFORME A L'ORIGINAL

SARL A.C.E.T. PROTECTION
Société à Responsabilité Limitée
Au Capital de 20.000 €
Siège social : 28 rue Paul Barruel - 75015 PARIS

R.C.S. PARIS B 451 488 860

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 18 08 2023.

L'an deux mille VINGT TROIS et le DIX HUIT AOUT à dix heures,
Les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire annuelle, sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

Monsieur RODRIGUES Michel	40	parts
Madame RODRIGUES Palmira	10	parts
Mademoiselle AUGUSTO RODRIGUES Elodie Christine	50	parts

Soit	100	parts
------	-----	-------

Sur un total de 100 parts composant le capital social.

Monsieur RODRIGUES Michel préside la séance en qualité de gérant associé.

Il constate, en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion sur les opérations d'exercice,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- l'inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice écoulé,
- le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés non-gérants plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée, et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes les questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 12 2022,
- quitus à la gérance,
- affectation des résultats,
- conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- ratification du mode de convocation des associés,
- questions diverses.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

ARR EAR ARP

PREMIERE RESOLUTION.

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 12 2022, les approuve tels qu'ils ont été présentés.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION.

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de 1560 €.

Nous vous proposons l'affectation de ce résultat de la manière suivante :

- REPORT A NOUVEAU pour 1560 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION.

L'assemblée générale constate que Monsieur RODRIGUES Michel, gérant, a perçu une rémunération de 56 240 € en rapport avec son mandat, au titre de l'exercice écoulé hormis le remboursement de ses frais.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION.

L'assemblée générale décharge purement et simplement le gérant du défaut de convocation par lettre recommandée AR et prend acte que tous les associés sont présents ou représentés et qu'ils détiennent ensemble la totalité du capital social.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION.

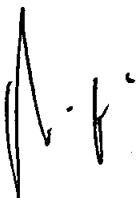
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité légale.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

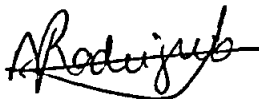
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance et les associés.

Le Gérant Associé
Monsieur RODRIGUES Michel



L'associée
Madame RODRIGUES Palmira

L'associée
Mademoiselle AUGUSTO RODRIGUES ELODIE CHRISTINE

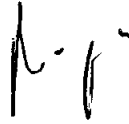


ANQ EAR ARP

SARL A.C.E.T. PROTECTION
Société à Responsabilité Limitée
Au Capital de 20.000 €
Siège social : 28 rue Paul Barruel -75015 PARIS

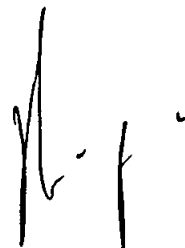
R.C.S. PARIS B 451 488 860

FEUILLE DE PRESENCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 18 08 2023.

ASSOCIES Prénoms, Noms	PARTS	VOIX	MANDATAIRE	SIGNATURE
Monsieur RODRIGUES Michel	40	40		
Madame RODRIGUES Palmira	10	10		
Mademoiselle AUGUSTO RODRIGUES ELODIE CHRISTINE	50	50		

La Gérance, soussignée certifie exacte la présente feuille de présence, faisant apparaître que tous les associés sont présents ou représentés, totalisant 100 parts sociales ayant droit de vote, auxquelles sont attachées 100 voix.

LA GERANCE



COPIE CERTIFIEE CONFORME A L'ORIGINAL



AN n EAR ARP

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
ECF ☐ Nom et adresse du prestataire	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE	
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Tél :	M TERPIN MARC 527 ROUTE DE HOUËRE 40110 SINDERES Tél : 0680953635
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA	Date : 18082023 Lieu : PARIS Qualité : GERANT Nom du signataire : M AUGUSTO RODRIGUES MICHEL

Copie certifiée conforme à l'original.

M. F.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre ☐					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :			Adresse du siège social :		
A.C.E.T. PROTECTION 28 RUE PAUL BARRUEL 75015 PARIS France			28 RUE PAUL BARRUEL 75015 PARIS		
SIRET 45148886000011					
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :		
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
SIRET :					
B ACTIVITE					
Activités exercées Travaux d'installation électrique			Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐		
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	
		Bénéfice imposable à 15 %	1 835	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%	
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
				PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐		Jeunes entreprises innovantes ☐		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur ☐	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies ☐		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐		Autres dispositifs ☐	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies ☐		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐	
Société d'investissement immobilier cotée ☐		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %					
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %					
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre ☐					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre : ☐					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe					

ARM EAR

ARP

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD

(2023)

Si déposé néant, cochez la case ☐

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES											
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b							
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c						
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d						
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e						
					f						
					g						
					h						
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i						
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j						
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)						
J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	2	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	3	Montant des sommes versées :					
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		Indemnités forfaitaires	Remboursements	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	Indemnités forfaitaires	Remboursements
					5	6	7	8			
M AUGUSTO RODRIGUES MICHEL 7 RUE FORESTIER 95870 BEZONS	40	2022	56 240								
K DIVERS											
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)											
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION											
REMUNERATIONS		Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)									
		Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)									
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES		à 0 %		à 15 %		à 10 %					
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice											
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice											
MVLT réalisée au cours de l'exercice											
MVLT restant à reporter											
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)											
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice											
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice											

ANN EAR ARP

DÉCLARATION COMPLÉMENTAIRE DES
SOCIÉTÉS DE MOYENS QUI ONT OPTÉ POUR L'IMPOSITION
D'APRÈS LEUR BÉNÉFICE RÉEL ET GROUPEMENTS ASSIMILÉS*Sociétés et groupements ayant pour objet de permettre à leurs membres
l'utilisation commune de moyens nécessaires à l'exercice de leur profession.*

EXERCICE OUVERT LE

01012022

ET CLOS LE

31122022

DÉSIGNATION DE LA SOCIÉTÉ (dénomination et forme)

ATTENTION : toutes les entreprises ont désormais l'obligation de déposer leur déclaration de résultats et les annexes par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Adresse de la direction

Entreprise A.C.E.T. PROTECTION

28 RUE PAUL BARRUEL

75015 PARIS

Ancienne adresse en cas de changement

La présente déclaration complémentaire, souscrite en un seul exemplaire, doit être jointe à la déclaration de résultat des sociétés et groupements soumis aux dispositions de l'article 261 B du code général des impôts qui exonère de la T.V.A., sous certaines conditions, les remboursements exacts de frais effectués par les membres de ces sociétés en contrepartie de services qui leur sont rendus et qui concourent directement et exclusivement à la réalisation de leurs opérations professionnelles exonérées de T.V.A. ou placées hors du champ d'application de cette taxe.

Elle ne dispense pas les personnes morales effectuant des opérations taxables de souscrire au service des impôts des entreprises les déclarations de chiffre d'affaires habituelles.

Les dépenses à répartir sont les dépenses communes effectuées par la société en vue de mettre à la disposition de ses membres les moyens nécessaires à l'exercice de leur profession. Elles ne comprennent pas les dépenses particulières des associés telles que les cotisations personnelles, les frais de déplacements... Il convient d'isoler et de distinguer (en les soulignant d'un trait) les dépenses communes dont le remboursement est exonéré de T.V.A., à savoir : les dépenses correspondant uniquement à des prestations de services qui concourent directement et exclusivement à la réalisation d'opérations professionnelles exonérées de T.V.A. ou placées hors du champ d'application de cette taxe.

La répartition des dépenses communes entre les associés doit se faire en imputant à chacun le coût exact des achats, fournitures ou services le concernant et en répartissant de la même manière les amortissements régulièrement comptabilisés.

Des précisions concernant les différentes colonnes sont données ci-après :

- colonne 1 : nombre de parts détenues par associé dans la société.
- colonne 3 : fournitures et produits achetés pour le compte des associés, dépenses de chauffage, eau, gaz, électricité, fournitures de bureau, ainsi que les dépenses d'acquisition de petits matériels et outillages et matériels et mobiliers de bureau et logiciel d'une valeur unitaire inférieure à 500 euros hors taxes.
- colonne 8 : primes d'assurances, frais de documentation, frais de personnel intérimaire, honoraires et commissions, frais postaux et frais de télécommunications, services bancaires et autres charges externes.
- colonne 9 : impôts professionnels établis au nom de la société (taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe sur les salaires, droits d'enregistrement et de timbre),
- colonne 10 : rémunérations du personnel, y compris les charges sociales salariales,
- colonne 13 : intérêts de prêts contractés pour les besoins de l'entreprise,
- colonne 15 : le total global de cette colonne doit correspondre au total des dépenses réparties entre les associés et remboursées par eux, que ce remboursement soit réalisé par versement direct ou inscription à un compte courant.

Arrondis fiscaux : Ne pas porter de centimes, l'arrondissement s'effectue à l'unité la plus proche, les fractions d'euro inférieures à 0,50 sont négligées, celles supérieures ou égales à 0,50 sont comptées pour 1.

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

A PARIS

, le 18082023

Signature,

Nom et qualité du signataire

M RODRIGUES GERANT

①

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2023

Désignation de l'entreprise A.C.E.T. PROTECTION										Néant ☐																																																																																																																																																																																																																																																																																															
Adresse de l'entreprise 28 RUE PAUL BARRUEL 75015 PARIS																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
SIREN 4 5 1 4 8 8 3 6 0																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2										Durée de l'exercice précédent* 1 2																																																																																																																																																																																																																																																																																															
<table border="1"> <tr> <th colspan="2"></th> <th colspan="2">Exercice N clos le</th> </tr> <tr> <th colspan="2"></th> <th>3</th> <th>1</th> </tr> <tr> <th colspan="2"></th> <th>1</th> <th>2</th> </tr> <tr> <th colspan="2"></th> <th>2</th> <th>0</th> </tr> <tr> <th colspan="2"></th> <th>2</th> <th>2</th> </tr> </table>														Exercice N clos le				3	1			1	2			2	0			2	2																																																																																																																																																																																																																																																																										
		Exercice N clos le																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
		3	1																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
		1	2																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
		2	0																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
		2	2																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
<table border="1"> <tr> <th colspan="2">ACTIF</th> <th colspan="2">Brut</th> <th colspan="2">Amortissements-Provisions</th> <th colspan="2">Net</th> </tr> <tr> <th colspan="2"></th> <th colspan="2">1</th> <th colspan="2">2</th> <th colspan="2">3</th> </tr> <tr> <td rowspan="5">ACTIF IMMOBILISÉ</td> <td>Immobilisations incorporelles</td> <td>010</td> <td></td> <td>012</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Fonds commercial *</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres *</td> <td>014</td> <td>243</td> <td>016</td> <td>243</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Immobilisations corporelles *</td> <td>028</td> <td>37 143</td> <td>030</td> <td>17 136</td> <td></td> <td>20 007</td> </tr> <tr> <td>Immobilisations financières * (1)</td> <td>040</td> <td>2 014</td> <td>042</td> <td></td> <td></td> <td>2 014</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total I (5)</td> <td>044</td> <td>39 400</td> <td>048</td> <td>17 379</td> <td></td> <td>22 020</td> </tr> <tr> <td rowspan="10">ACTIF CIRCULANT</td> <td>STOCKS</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Matières premières, approvisionnements, en cours de production *</td> <td>050</td> <td>45 527</td> <td>052</td> <td></td> <td></td> <td>45 527</td> </tr> <tr> <td>Marchandises *</td> <td>060</td> <td></td> <td>062</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Avances et acomptes versés sur commandes</td> <td>064</td> <td></td> <td>066</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Créances</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Clients et comptes rattachés *</td> <td>068</td> <td>95 942</td> <td>070</td> <td></td> <td></td> <td>95 942</td> </tr> <tr> <td>(2) Autres* (3)</td> <td>072</td> <td>47 406</td> <td>074</td> <td></td> <td></td> <td>47 406</td> </tr> <tr> <td>Valeurs mobilières de placement</td> <td>080</td> <td></td> <td>082</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Disponibilités</td> <td>084</td> <td>3 640</td> <td>086</td> <td></td> <td></td> <td>3 640</td> </tr> <tr> <td>Charges constatées d'avance*</td> <td>092</td> <td></td> <td>094</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total II</td> <td>096</td> <td>192 516</td> <td>098</td> <td></td> <td></td> <td>192 516</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total général (I + II)</td> <td>110</td> <td>231 916</td> <td>112</td> <td>17 379</td> <td></td> <td>214 536</td> </tr> <tr> <td colspan="12"> <table border="1"> <tr> <th colspan="2">PASSIF</th> <th colspan="2">Exercice N</th> <th colspan="2">NET</th> </tr> <tr> <th colspan="2"></th> <th colspan="2">1</th> <th colspan="2">3</th> </tr> <tr> <td rowspan="10">CAPITAUX PROPRES</td> <td>Capital social ou individuel*</td> <td>120</td> <td>20 000</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Écarts de réévaluation</td> <td>124</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Réserve légale</td> <td>126</td> <td>2 000</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Réserves réglementées*</td> <td>130</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)</td> <td>131</td> <td></td> <td>132</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Report à nouveau</td> <td>134</td> <td>47 239</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Résultat de l'exercice</td> <td>136</td> <td>1 560</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Subventions d'investissement</td> <td>137</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Provisions réglementées</td> <td>140</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total I</td> <td>142</td> <td>70 799</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Provisions pour risques et charges</td> <td colspan="2">Total II</td> <td>154</td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="5">DETTES (4)</td> <td>Emprunts et dettes assimilées</td> <td>156</td> <td>36 043</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td> <td>164</td> <td>9 866</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Fournisseurs et comptes rattachés*</td> <td>166</td> <td>40 129</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)</td> <td>169</td> <td>57 699</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Produits constatés d'avance</td> <td>174</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total III</td> <td>176</td> <td>143 737</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total général (I + II + III)</td> <td>180</td> <td>214 536</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="3">RENVIS</td> <td>(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an</td> <td>193</td> <td></td> <td>(4) Dont dettes à plus d'un an</td> <td>195</td> <td></td> </tr> <tr> <td>(2) Dont créances à plus d'un an</td> <td>197</td> <td></td> <td>(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*</td> <td>182</td> <td>23 690</td> </tr> <tr> <td>(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs</td> <td>199</td> <td></td> <td>Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*</td> <td>184</td> <td></td> </tr> </table> </td> </tr> </table> * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.												ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions		Net				1		2		3		ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010		012				Fonds commercial *							Autres *	014	243	016	243			Immobilisations corporelles *	028	37 143	030	17 136		20 007	Immobilisations financières * (1)	040	2 014	042			2 014	Total I (5)		044	39 400	048	17 379		22 020	ACTIF CIRCULANT	STOCKS							Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	45 527	052			45 527	Marchandises *	060		062				Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				Créances							Clients et comptes rattachés *	068	95 942	070			95 942	(2) Autres* (3)	072	47 406	074			47 406	Valeurs mobilières de placement	080		082				Disponibilités	084	3 640	086			3 640	Charges constatées d'avance*	092		094				Total II		096	192 516	098			192 516	Total général (I + II)		110	231 916	112	17 379		214 536	<table border="1"> <tr> <th colspan="2">PASSIF</th> <th colspan="2">Exercice N</th> <th colspan="2">NET</th> </tr> <tr> <th colspan="2"></th> <th colspan="2">1</th> <th colspan="2">3</th> </tr> <tr> <td rowspan="10">CAPITAUX PROPRES</td> <td>Capital social ou individuel*</td> <td>120</td> <td>20 000</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Écarts de réévaluation</td> <td>124</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Réserve légale</td> <td>126</td> <td>2 000</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Réserves réglementées*</td> <td>130</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)</td> <td>131</td> <td></td> <td>132</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Report à nouveau</td> <td>134</td> <td>47 239</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Résultat de l'exercice</td> <td>136</td> <td>1 560</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Subventions d'investissement</td> <td>137</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Provisions réglementées</td> <td>140</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total I</td> <td>142</td> <td>70 799</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Provisions pour risques et charges</td> <td colspan="2">Total II</td> <td>154</td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="5">DETTES (4)</td> <td>Emprunts et dettes assimilées</td> <td>156</td> <td>36 043</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td> <td>164</td> <td>9 866</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Fournisseurs et comptes rattachés*</td> <td>166</td> <td>40 129</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)</td> <td>169</td> <td>57 699</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Produits constatés d'avance</td> <td>174</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total III</td> <td>176</td> <td>143 737</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total général (I + II + III)</td> <td>180</td> <td>214 536</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="3">RENVIS</td> <td>(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an</td> <td>193</td> <td></td> <td>(4) Dont dettes à plus d'un an</td> <td>195</td> <td></td> </tr> <tr> <td>(2) Dont créances à plus d'un an</td> <td>197</td> <td></td> <td>(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*</td> <td>182</td> <td>23 690</td> </tr> <tr> <td>(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs</td> <td>199</td> <td></td> <td>Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*</td> <td>184</td> <td></td> </tr> </table>												PASSIF		Exercice N		NET				1		3		CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	20 000			Écarts de réévaluation	124				Réserve légale	126	2 000			Réserves réglementées*	130				Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	131		132		Report à nouveau	134	47 239			Résultat de l'exercice	136	1 560			Subventions d'investissement	137				Provisions réglementées	140				Total I		142	70 799			Provisions pour risques et charges		Total II		154		DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	36 043			Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	9 866			Fournisseurs et comptes rattachés*	166	40 129			Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	57 699			Produits constatés d'avance	174				Total III		176	143 737			Total général (I + II + III)		180	214 536			RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	23 690	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions		Net																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
		1		2		3																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010		012																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
	Fonds commercial *																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
	Autres *	014	243	016	243																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
	Immobilisations corporelles *	028	37 143	030	17 136		20 007																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
	Immobilisations financières * (1)	040	2 014	042			2 014																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
Total I (5)		044	39 400	048	17 379		22 020																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	45 527	052			45 527																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
	Marchandises *	060		062																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
	Créances																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
	Clients et comptes rattachés *	068	95 942	070			95 942																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
	(2) Autres* (3)	072	47 406	074			47 406																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
	Valeurs mobilières de placement	080		082																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
	Disponibilités	084	3 640	086			3 640																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
	Charges constatées d'avance*	092		094																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
Total II		096	192 516	098			192 516																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
Total général (I + II)		110	231 916	112	17 379		214 536																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
<table border="1"> <tr> <th colspan="2">PASSIF</th> <th colspan="2">Exercice N</th> <th colspan="2">NET</th> </tr> <tr> <th colspan="2"></th> <th colspan="2">1</th> <th colspan="2">3</th> </tr> <tr> <td rowspan="10">CAPITAUX PROPRES</td> <td>Capital social ou individuel*</td> <td>120</td> <td>20 000</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Écarts de réévaluation</td> <td>124</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Réserve légale</td> <td>126</td> <td>2 000</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Réserves réglementées*</td> <td>130</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)</td> <td>131</td> <td></td> <td>132</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Report à nouveau</td> <td>134</td> <td>47 239</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Résultat de l'exercice</td> <td>136</td> <td>1 560</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Subventions d'investissement</td> <td>137</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Provisions réglementées</td> <td>140</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total I</td> <td>142</td> <td>70 799</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Provisions pour risques et charges</td> <td colspan="2">Total II</td> <td>154</td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="5">DETTES (4)</td> <td>Emprunts et dettes assimilées</td> <td>156</td> <td>36 043</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td> <td>164</td> <td>9 866</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Fournisseurs et comptes rattachés*</td> <td>166</td> <td>40 129</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)</td> <td>169</td> <td>57 699</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Produits constatés d'avance</td> <td>174</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total III</td> <td>176</td> <td>143 737</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total général (I + II + III)</td> <td>180</td> <td>214 536</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="3">RENVIS</td> <td>(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an</td> <td>193</td> <td></td> <td>(4) Dont dettes à plus d'un an</td> <td>195</td> <td></td> </tr> <tr> <td>(2) Dont créances à plus d'un an</td> <td>197</td> <td></td> <td>(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*</td> <td>182</td> <td>23 690</td> </tr> <tr> <td>(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs</td> <td>199</td> <td></td> <td>Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*</td> <td>184</td> <td></td> </tr> </table>												PASSIF		Exercice N		NET				1		3		CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	20 000			Écarts de réévaluation	124				Réserve légale	126	2 000			Réserves réglementées*	130				Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	131		132		Report à nouveau	134	47 239			Résultat de l'exercice	136	1 560			Subventions d'investissement	137				Provisions réglementées	140				Total I		142	70 799			Provisions pour risques et charges		Total II		154		DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	36 043			Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	9 866			Fournisseurs et comptes rattachés*	166	40 129			Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	57 699			Produits constatés d'avance	174				Total III		176	143 737			Total général (I + II + III)		180	214 536			RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	23 690	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184																																																																																																																																																																
PASSIF		Exercice N		NET																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
		1		3																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	20 000																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
	Écarts de réévaluation	124																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
	Réserve légale	126	2 000																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
	Réserves réglementées*	130																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	131		132																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
	Report à nouveau	134	47 239																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
	Résultat de l'exercice	136	1 560																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
	Subventions d'investissement	137																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
	Provisions réglementées	140																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
	Total I		142	70 799																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
Provisions pour risques et charges		Total II		154																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	36 043																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	9 866																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	40 129																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	57 699																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
	Produits constatés d'avance	174																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
Total III		176	143 737																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
Total général (I + II + III)		180	214 536																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	23 690																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184																																																																																																																																																																																																																																																																																																				

ANR EAR ARP

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise A.C.E.T. PROTECTION

Néant ☐ *

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le

13 1 1 2 12 0 2 2

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210	1 000	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
		Services*		217		218	188 316
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires produits finis et en cours de production)				222	23 847	
	Production immobilisée*				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits				230	65	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	213 228
	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stock (marchandises)*				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : 1 320 - mobilier : - immobilier :)				242	120 158	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)		243	667	244	1 645	
	Rémunérations du personnel*				250	56 240	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	25 438	
Dotations aux amortissements*				254	3 683		
Dotations aux provisions				256			
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262	1		
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
Total des charges d'exploitation (II)					264	207 166	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	6 062
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)	294	3 457	
Produits exceptionnels (IV)					290	104	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300	875	
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348					
Impôts sur les bénéfices* (VII)					306	275	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)						310	1 560
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	1 560	314	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	275		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU-TE (44 octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44 sexies A)	989			
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quinquies)	138			
	Basins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Investissements outre-mer	344			
	ZFANG (44 quaterdecies)	345					
	Basins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
	Créanc report en arrière du déficit	346	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655		350	
	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645			
	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648			
	Deduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641	Deduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990			
	Deduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649					
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col.1	352	1 835	354	
	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		Déficit col.2	356			
Déficits antérieurs reportables : *.....dont imputés sur le résultat :					360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col.1	370	1 835	372		
		Déficit col.2					

AROL EAR APR

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) N° 2033-B-SD
RÉSULTAT FISCAL - RÉINTÉGRATIONS
Détail du poste "Divers"

Désignation de l'entreprise A.C.E.T. PROTECTION

[illegible]

AND EAR ARP

Détail du poste "Divers"

A.C.E.T. PROTECTION

[illegible]

Désignation de l'entreprise : A.C.E.T. PROTECTION

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	243	412		414		416	243	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	1 700	442		444		446	1 700	
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460	6 271	462	23 690	464		466	29 961	
	Autres immobilisations corporelles	470	5 482	472		474		476	5 482	
Immobilisations financières		480	2 014	482		484		486	2 014	
TOTAL		490	15 710	492	23 690	494		496	39 400	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500	243	502		504		506	243
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	1 700	532		534		536	1 700
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550	6 271	552	3 683	554		556	9 954
	Autres immobilisations corporelles	560	5 482	562		564		566	5 482
TOTAL		570	13 696	572	3 683	574		576	17 379

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19% (1)		579		Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦	0% ⑧
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19% (1)		579		Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

A27 EAK ARP

Désignation de l'entreprise : A.C.E.T. PROTECTION

Néant ☒ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Fonds commercial	681	683
Autres immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisa- tions corporelles	760	765
TOTAL	770	775

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)1 Indemnités pour congés à payer,
charges sociales et fiscales correspondantes

2

3

4

5

6

7

Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD

780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982
Déficits transférés de plein droit article 209-II-2 du CGI	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice
Déficits imputés		983
Déficits reportables		984
Déficits de l'exercice		860
Total des déficits restant à reporter		870

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé		388
Montant de la TVA collectée		374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

ARQ EAR A R P

Désignation de l'entreprise : A.C.E.T. PROTECTION		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012022		et clos le : 31122022	
Durée en nombre de mois		1 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :	376	1	
dont apprentis	657	0	
dont handicapés	651	0	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	189 316	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
	TOTAL 1	106	189 316
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	65	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111	23 847	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
	TOTAL 2	144	23 912
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	121	53 907	
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	53 471	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	12 780	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée.	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	1	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150		
	TOTAL 3	152	120 159
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	93 068
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	93 068	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022		
Effectifs au sens de la CVAE *	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	du	160 an
Date de cessation	186		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F-SD 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2

SIREN 4 5 1 4 8 8 8 6 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A.C.E.T. PROTECTION

ADRESSE (voie) 28 RUE PAUL BARRUEL

CODE POSTAL 75015

VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique AUGUSTO RODRIGUES Prénom(s) MICHELNom marital % de détention 40 Nb de parts ou actions 40

Naissance : Date 24041968 N° Département 93 Commune MONTFERMEIL Pays FR

Adresse : N° 7 Voie RUE FORESTIER

Code Postal 95870 Commune BEZONS Pays FR

Titre (2) MME Nom patronymique RODRIGUES Prénom(s) PAMELANom marital % de détention 10 Nb de parts ou actions 10

Naissance : Date 26061957 N° Département 1 Commune MONTALEGRE Pays PT

Adresse : N° 7 Voie RUE FORESTIER

Code Postal 95870 Commune BEZONS Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ARN EAN ARP

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Désignation de l'entreprise A.C.E.T. PROTECTION

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MLE Nom patronymique AUGUSTO RODRIGUES Prénom(s) ELODIE CHRISTINE
 Nom marital % de détention 50 Nb de parts ou actions 50
 Naissance : Date 09071991 N° Département 75 Commune PARIS Pays FR
 Adresse : N° 38 Voie BAYWATER ROAD
 Code Postal W23HW Commune LONDRES Pays GB

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

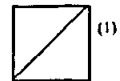
Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

ARN EAR ARP

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G-SD 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)Néant ☒

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2

SIREN 4 5 1 4 8 8 8 6 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A.C.E.T. PROTECTION

ADRESSE (voie) 28 RUE PAUL BARRUEL

CODE POSTAL 75015

VILLE PARIS

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

ARD - EAP. ARP